

CAHIER DE CHARGES

N° 00/DOP/DAF/DG/2025

FOURNITURE ET INSTALLATION DE SYSTEME DE MONTE ESCALIER
POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE AU SIEGE DE
CANAL+ GUINEE

CAHIER DE CHARGES

SOMMAIRE

1 . Présentation de la société.....	2
2. Expression du besoin	2
3. Spécifications techniques et quantitatifs des éléments.....	2
4. L'offre	2
5. Planning prévisionnel.....	3
6. Profils du soumissionnaire.....	3
7. Critères d'évaluation	3

1 . Présentation de la société

CANAL+ GUINEE, filiale du groupe **CANAL + INTERNATIONAL**, est une Société Anonyme à Conseil d'Administration constituée en 2016. Son capital social s'élève à 1 20 000 000 GNF. La société a pour principal objet, la commercialisation sous forme d'abonnement ou autrement de toute chaîne de télévision, ensemble de chaînes de télévision et/ou plus généralement de programmes audiovisuels par tous moyens de diffusion et sur tout support, et de services de communication audiovisuelle de toute nature y compris des services interactifs via notamment l'organisation, l'animation et la coordination de tout réseau de distribution (distributeurs agréés, commissionnaires, etc.).

2. Expression du besoin

CANAL+ GUINEE recherche un prestataire pour

Fournir, installer et procéder à la maintenance d'un système de monte escalier pour les personnes à mobilité réduite

3. Spécifications techniques et quantitatifs des éléments

Les spécifications détaillées de la solution à fournir par le soumissionnaires

4. L'offre

L'offre devra contenir :

- Période de garantie des éléments
- Proposition de prix avec possibilité de négocier une réduction
- Délai et modalité du paiement
- Expérience du soumissionnaire avec les entités du groupe **CANAL +** (y compris **CANAL+ GUINEE**) sur les produits similaires ou autres
- Références clients hors groupe **CANAL +**, incluant une attestation de bonne exécution qui fera l'objet de confirmation indépendante sur les produits similaires ou autres
- Délai de livraison
- Numéro d'inscription fiscale/Fiche de régularité fiscale
- Copie du RCCM

5. Planning prévisionnel

La date reception prévisionnelle des candidatures : 29/08/2025

La date prévisionnelle d'exécution sera fixée après validation de l'offre : 01 / 10/2025

6. Profils du soumissionnaire

Obligation du Prestataire

Le fournisseur devra rassurer **CANAL + GUINEE** qu'il dispose :

- Des éléments respectant tous les critères énoncés
- D'une situation fiscale régulière au regard de la réglementation en vigueur

7. Critères d'évaluation

Eléments d'évaluation technique :

CRITERES	Détails	COEF.
Expérience du soumissionnaire	○ Expérience et ancienneté dans la fourniture de ces éléments ou produits similaires Note de 1 : moins de 2 ans Note de 2 : de 3 à 4 Ans Note de 3 : de 5 à 7 Ans Note de 4 : plus de 8 ans	5 %
Régularité fiscale	○ Soumissionnaire régulière vis-à-vis des obligations fiscales Note de 4 : RCCM + NIF à jour Note de 3 : RCCM + NIF pas à jour Note de 2 : RCCM pas de NIF Note de 0 : RCCM + NIF non disponible * attestation de régularité fiscale à fournir en cas de sélection	15 %
Les références clients groupe CANAL +	○ Les références clients Groupe CANAL + (attestation de bonne exécution) Note de 1 : Aucune référence Note de 2 : Référence au moins une entité du groupe avec attestation de plus de 3 ans Note de 3 : Référence au moins une entité du groupe avec attestation de plus de 2 ans Note de 4 : Référence au moins une entité du groupe avec attestation de moins d'un (1) an	5 %
Autres références clients majeurs	○ Les références clients (attestation de bonne exécution) Note de 1 : Aucune référence Note de 2 : références avec attestation de plus de 3 ans Note de 3 : références avec attestation de plus de 2 ans Note de 4 : références avec attestation de moins d'un (1) an	10 %
Compréhension du Cahier de charges	○ Respect quantitatif du cahier de charges Documentation technique de tous les éléments (4) tous doc (0) pour dossier incomplet	5 %
Qualité de l'offre technique	○ Qualité des éléments Note de 0 : Aucune spécification respectée Note de 2 : respect partiel des spécifications Note de 4 : respect total des spécifications	40 %
Délai de paiement	○ Délai de paiement contre dépôt de facture avec accusé de réception Note de 1 : délai < 30 jours Note de 4 : délai supérieur ou égal à 30 jours	5 %

Modalité de paiement	Modalité de paiement contre dépôt de facture avec accusé de réception Note de 1 : si Avance de 50% ou plus Note de 2 : si avance de 30 % Note de 4 : si aucune avance	5%
Livraison	Délais de fourniture et d'exécution Note de 4 : si < au délai 10 jours après validation du BAT Note de 3 : si = au délai 10 jours après validation du BAT Note de 1 : si > au délai 10 jours après validation du BAT	10%
TOTAL		100%

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Alexandre YAOTCHA
 Alexandre YAOTCHA (Jul 30, 2025 10:55:43 GMT)

LE DIRECTEUR GENERAL

Amadou SOW
 Amadou SOW (Aug 1, 2025 13:07:43 GMT+2)